

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERES DU TRAVAIL ET DE LA FOM
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

DECRET N° 84/473 du 23.5.84
/MTPS/DGTFP/DFP.
Portant Intégration et nomination
de certains Candidats de l'Agriculture
et de l'Elevage dans les cadres de la
catégorie A, hiérarchie I des Services
Techniques (Agriculture) en tête
KIBANGOU Godelive

LE PREMIER MINISTRE CHEF DU GOUVERNEMENT

(/ISAS:

DGB.

DCF.

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 25/80 du 13.11.1980 portant amendement
de l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général
des fonctionnaires ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1958 fixant le règle-
ment sur la solde des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 60/90 du 3.3.1960, fixant le statut
commun des cadres de la catégorie AI des services Techniques
(/u le décret n° 62/130/MF du 9.5.1962 fixant le régime
des rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.1962 fixant la hié-
rarchisation des diverses catégories des cadres ;
(/u le décret 62/197/FP du 5.7.1960 fixant les caté-
gories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62
du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26.3.1963 fixant les
conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires
que doivent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses
articles 7 et 8 ;
(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24.2.1967 réglementant
la prise d'effet du point de vue de la solde des notes règlemen-
taires relatifs aux nominations, intégrations, réconstitutions de carrière et
reclassements ;
(/u le décret n° 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et
remplaçant les dispositions des décrets n° 62/195/FP du 5.7.1962
fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 79/154 du 4.4.1979 portant nomination
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 80/644 du 28.12.1980 portant nomination
des Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le rectificatif n° 81/016 du 26.1.1981 au décret 80
80/644 du 28.12.1980 portant nomination des Membres du Conseil
des Ministres ;
(/u le décret n° 81/017 du 26.1.1981 relatif aux inté-
rims des Membres du Gouvernement ;
(/u le décret n° 62/198 du 5.7/1962 relatif à la nomi-
nation et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat
(/u le décret n° 83/320 du 3.5.1983, portant nomination
d'un Membres du Conseil des Ministres
(/u l'arrêté n° 5557/MEN/UMNG du 13.12.1982, portant
création du Diplôme d'Ingénieur de Développement Rural en cycle
long de l'Institut du Développement Rural,
(/u la lettre n° 1482/DAAF du 12.12.1983,
du Directeur des Affaires Administratives et Financières trans-
mettant les dossiers de candidat-eur constitués par les intéressés

YH

ARTICLE 1: En application des dispositions combinées du décret N° 60/90 du 3.3.1960 et l'arrêté n° 5557 du 13.12.1982, susvisés, les candidats dont les noms suivent titulaires du Diplôme d'Ingénieur de Développement Rural obtenu à l'Université Marien NGOUNDI sont intégrés dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des services Techniques (Agriculture) et nommés au grade d'Ingénieur d'Agriculture Stagiaire, indice 710.

KIBANGOU Godelive, né le 26 Juillet 1955 à Poto Poto

YH

KOMBO Jacques, né le 20 Février 1956 à Mouyondzi

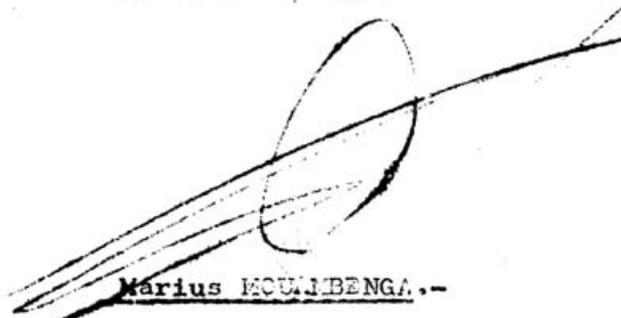
ARTICLE 2: Les intéressés sont mis à la disposition du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.

ARTICLE 3- Le présent décret qui prendra effet à compter des dates effectives de prise de service des intéressés, sera enregistré et publié au JORIC et communiqué partout où besoin sera. /-

Brazzaville, le 23 Mai 1984

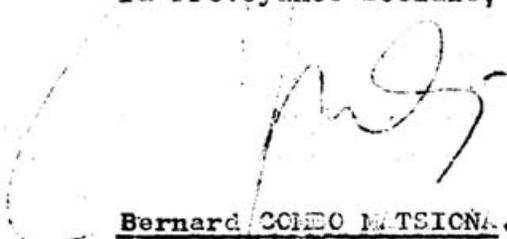
Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Agriculture,
et de l'Elevage,



Marius KOUMBENGA.-

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale,



Bernard COCCO MATSICNA.



Colonel Louis SYLVAIN GOMA.-

Le Ministre des Finances



Ithi Ossetoumba LEKOUNDEJOU.

AMPLIATIONS:

- JORPC 1
- DGTFP-DFF 3
- DFF-BST 1
- DGB 3
- DCF 1
- MAE 2
- DOSSIER 6
- INTERESSES 2
- SGCM/BC 2/-

